

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-606434

68316

C

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

3295

Société :

RAM.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AATAR.

MED

Date de naissance :

01/11/1951

Adresse :

BLOC 1 N° 64, ELMOUDA AITHMELOU

Tél. :

0658431926

Total des frais engagés :

1244190

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. ARIFFI

CARDIOLOGUE

4, Imm. Chahrazad Av. Med

1er Etage - INEZGANE

Tél : 05 28 33 66 11

Date de consultation :

16/11/21

Nom et prénom du malade :

AALAR

Age :

70 an

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

DR. ARIFFI
2021
AC/16/11/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16.11.21	25/16		3000 DHS	INP : 04111206815 Dr. Ali RIFQI CARDIOLOGUE Immeuble Chababzad Ag. Med 1er Etage - INEZGANE

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ASSAFA TOUNES BAIT TAOU DA AIT MELLOUL 088.24.52.76	16.04.2021	1244,90

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée. L'acte sera pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			INP : <input type="text"/>
			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
			DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
			FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ali RIFQI
Cardiologue

Spécialiste des Maladies du Coeur Et des Vaisseaux
Echo - Doppler cardiaque et vasculaire
Holter ECG

4 Imm Chahrazad (en face de la poste)
Av ,Mohamed V 1er étage Inezgane

Tél : 05.28.33.66.11

INPE 041120635

ICE 001660763000074

Horaire du travail
de lundi au jeudi : 8h30 - 13h

Inezgane le :

الدكتور علي ريفقي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين
الفحص بالصدى و المدوبليز
هولتير التخطيط الكهربائي

14 عمارة شهرازاد (أمام البريد) شارع محمد الخامس
الطابق الأول إنزكان

الهاتف : 05.28.33.66.11

توقف العمل

من الإثنين إلى الخميس : 13h - 8h30

انزكان في

ORDONNANCE

~~Total: 12441,90~~

AATHAR

Med

$$175,20 \times 3 = 525,60$$

StarVal 160

SV

$$30,10 \times 3 = 90,30$$

Zydex 45

SV

$$46,70 \times 4$$

FORVITS 100

SV

PHARMACIE ASSAFA
Dr. YOUSSEF BAIT
197 Lot. ELMOUADA AIT MELLoul
Tél: 022.24.82.76

$$147,40 \times 3$$

$$= 442,20$$

Rozat 100

SV

Dr. Ali RIFQI
CARDIOLOGUE

4, Imm. Chahrazad Av. Med
1er Etage - INEZGANE
Tel : 05.28.33.66.11

III: 30000

PPV : 175DH20

Lot n° :

Exp. :

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaï Casablanca
Corvasal 2 mg. cp b 30
P.P.V: 46,70 DH
6 118001 080335

PPV : 175DH20

Lot n° :

Exp. :

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaï Casablanca
Corvasal 2 mg. cp b 30
P.P.V: 46,70 DH
6 118001 OF

PPV : 175DH20

Lot n° :

Exp. :

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaï Casablanca
Corvasal 2 mg. cp b 30
P.P.V: 46,70 DH
6 118001 080335

PPV: 147DH40
PER: 03/23
LOT: K732-1

PPV: 147DH40
PER: 06/22
LOT: J1831

PPV: 147DH40
PER: 03/23
LOT: K732-1

**Docteur Ali RIFQI
Cardiologue**

Spécialiste des Maladies du coeur

Et des Vaisseaux - Echo-Doppler

4 Imm Chahrazad (en face de la poste)

Av ,Mohamed V 1er étage Inezgane

Tél : 05.28.33.66.11

IF : 76936530

INPE 041120635

ICE 001660763000074

الدكتور علي ريفقي

إختصاصي في أمراض القلب والشرايين

الفحص بالصدى والدوبليير

4 عمارة شهرزاد (أمام البريد) شارع محمد الخامس

الطابق الأول إنذكان

الهاتف : 05.28.33.66.11

Facture N° 342/21

Reçu de Melle, Mme, Mr : AAKAR M

La somme de : 3000dh

Pour :

Consultation : 1000dh

ECG : 1000dh

Echo-doppler cardiaque :

**Dr. Ali RIFQI
CARDIOLOGUE**
4, Imm. Chahrazad, Av. Med
1er étage INEZGANE
Tél : 05 28 33 66 11

Inezgane, le

16. 4. 21

Dr. Ali RY
CARDIOLOGUE
4. Imm. Chahrazad Av. Meo
1er Etage - JNEZGANE
Tél : 05 29 33 66 11

MANUAL 10mm/mV

I

II

III

HFR

Guy Cardié Amiens

25mm/s AC50Hz

25mm/s AC50Hz+EMG3

25mm/s AC50H

100

5Hz+DFT

25mm/s AC50Hz+EMG3